



# Pour un travail social et médico-social émancipateur ! Pour un système de santé protecteur !

La Macronie accélère, dans la continuité des gouvernements précédents, son projet de société ultralibérale par divers biais. Elle s'attaque sans vergogne aux collectifs de travail en développant le salaire au mérite, que ce soit dans le secteur privé ou public, en s'attaquant au Code du travail, aux conventions collectives, à l'assurance chômage, au bénéfice du salaire au mérite. Le but est de baisser les salaires, développer la précarité, au nom de la « compétitivité », casser les solidarités et pousser les travailleuses et travailleurs à chercher des stratégies individuelles pour faire face à des conditions de travail dégradées. Il est urgent de nous mobiliser, en créant des cadres collectifs d'autant que le gouvernement criminalise les familles et la jeunesse en s'appuyant sur des faits divers, stigmatise les plus démunis et les minorités. Le gouvernement supprime des moyens à l'éducation nationale, à l'éducation spécialisée, à la prévention spécialisée, à l'animation dans les quartiers, au soutien à la parentalité. En agissant ainsi, il emboîte le pas derrière l'extrême-droite, distille la xénophobie ; il instaure une société sécuritaire apte à baliser son projet réactionnaire, et s'attaque frontalement à l'accès aux droits fondamentaux de la Population. À cet égard, Mayotte, où le sécuritaire contrecarre le respect des droits de base est un laboratoire de pratiques qui risquent de se généraliser.

Ce projet de Société s'articule étroitement avec la remise en cause des conquits sociaux gagnés depuis le 19<sup>e</sup> siècle. Cette motion se veut une alerte !

Des pans entiers du secteur sanitaire, social et médico-social sont minés de l'intérieur, en cassant les statuts des personnels, en restreignant l'accès à la formation, en laissant s'installer la maltraitance institutionnelle, en généralisant la souffrance au travail, en agitant la hantise du déficit public pour effectuer des coupes sombres dans les budgets.

Dans le même temps, nous assistons à l'effondrement de l'hôpital public et au recul de l'accès aux soins sur tout le territoire en métropole et dans les territoires ultra-marins ; les services et établissements sociaux et médico-sociaux (Protection de l'Enfance, accompagnement des personnes en situation de migration, en situation de handicap, en situation de dépendance...) n'ont plus les moyens de fonctionner correctement. Plutôt que de renforcer les moyens de ces établissements au nom de l'inclusion, le gouvernement remet

en cause l'accompagnement des personnes handicapées dans des établissements, en faisant appel aux réseaux des proches et en développant le secteur lucratif via des équipes mobiles qui contourneront les statuts et le travail d'équipe existants. Nos métiers et la fonction essentielle qu'ils occupent auprès des plus précaires sont attaqués. Ces attaques du gouvernement remettent en cause les fondements mêmes du travail social que sont l'émancipation, la transformation sociale, l'autonomie. Ce n'est pas l'inclusion que développe le gouvernement, c'est l'exclusion des politiques sociales d'une grande partie de la population la plus vulnérable !

Le secteur social est à l'agonie, avec des collectivités territoriales étranglées qui organisent la pénurie et cassent les missions de service public, dégradant les conditions d'accueil et d'accompagnement des publics les plus vulnérables. Depuis quelques semaines, des mobilisations se succèdent dans les différents départements (Loire Atlantique, Ille-et-Vilaine, Nord, Vienne...) pour dénoncer l'absence de mise en œuvre des mesures de Protection de l'Enfance par les Départements chef de file. Les missions départementales de prévention et de protection de l'enfance ne sont plus assurées ni financées à la hauteur des besoins.

Des initiatives nationales sont en cours d'organisation :

- Le 4 juin, journée nationale de mobilisation pour le secteur social et médico-social.
- Les 27 et 28 juin, Assises nationales de la Protection de l'Enfance à Lyon
- Le Tour de France pour la Santé est reconduit cette année pour demander un objectif de dépenses d'assurance maladie en adéquation avec les besoins des populations. En effet, la remise en cause du système de retraite par répartition, au bénéfice de l'assurantiel privé, est accompagnée de la mise en péril du système de sécurité sociale, à grands coups d'exonérations de cotisations sociales.

Ces luttes concernent notre Union. Il faut les populariser et les coordonner pour les amplifier. Nous proposons que ce combat pour l'accès aux Droits fondamentaux de toute la Population soit porté par notre Union et appelons chaque organisation à signer cet appel :

<https://acrobat.adobe.com/id/urn:aaid:sc:EU:00a97343-d217-41f2-a6ae-e1fa30c91b15>